

Le lion et la gazelle : États et Touaregs

DEPUIS une vingtaine d'années, les sociétés touarègues de l'ensemble saharo-sahélien (Algérie, Niger, Mali) connaissent des transformations sensibles conditionnées par les situations politiques issues des indépendances respectives, selon des orientations propres à chaque État, par des processus économiques et politiques visant à la formation des États-nations délimités par des frontières héritées de la colonisation française.

Ces frontières, flexibles et formelles à l'époque coloniale, permettaient toutefois la reproduction du système pastoral sur de très larges espaces nécessaires aux activités de transhumance, à l'élevage extensif et aux échanges caravaniers sahariens et transsahariens. Elles se sont rigidifiées depuis les indépendances pour finalement aboutir à un récent bornage entre les États riverains.

La totalité de ces sociétés touarègues septentrionales évoluent dans des sites montagneux d'altitude variée et sur des écosystèmes spécialisés, voire hyperspécialisés dans le cas de l'Ahaggar (1). Ces écosystèmes, extrêmement vulnérables, supportent mal des modifications d'ordre territorial (frontières nationales, interdictions d'accès à des pâturages) ou des variations climatiques trop brutales (sécheresses, inondations). C'est au sein de cet ensemble écologique relativement homogène que le pastoralisme-nomade touareg a été déstabilisé conséquemment aux réorganisations sociales insufflées à l'époque coloniale et au déclin irréversible du trafic caravanier transsaharien.

Les révélateurs et accélérateurs essentiels de cette crise apparaissent pendant les sécheresses de 1969-1973 et de 1984-1986 ; elles soulignent la fragilité de ces sociétés qui constituent une unité culturelle assortie de diversités notoires (2). Cette fragilité révélée a per-

mis aux États, aux institutions internationales, aux organisations non-gouvernementales, de se saisir de ces opportunités climatiques et politiques pour induire leurs logiques et intérêts dans ces groupes sociaux réputés « indépendants », peu contrôlables et quelquefois turbulents.

Qu'en est-il des Touaregs Kel Ahaggar de l'extrême-sud algérien, des Kel Aïr du Niger septentrional et des Kel Adar de l'extrême-nord malien ?

Ils sont tous situés dans des espaces sahariens frontaliers et ont tous assuré les échanges caravaniers transsahariens. A l'époque pré-coloniale, ils étaient affiliés, à des « confédérations » politiquement autonomes, circonscrites par des mouvances territoriales conditionnées par des rapports de force militaires. Elles évoluaient sous l'autorité politique et morale d'un *Aménokal* qui ne disposait pas réellement d'un pouvoir coercitif institutionnalisé ou spécialisé, l'autorisant à un contrôle efficient sur l'ensemble de ses dépendants. La période coloniale a transformé l'essence politique des « confédérations », en les utilisant comme relais aux politiques de la colonisation.

Du Touareg à l'Algérien : le Touareg algérien

Les processus d'assimilation dans l'État-nation

Peut-on parler de politiques étatiques spécifiques au nomadisme en Algérie et, singulièrement, à l'égard de celui des Touaregs ? Si la troisième phase de la révolution agraire fut consacrée au pastoralisme-nomade, il n'y a pas eu de politique particulière mise en œuvre à l'égard des Touaregs, soumis aux mêmes orientations économiques et politiques que les autres citoyens algériens.

Pourtant, les spécificités locales (organisation sociale des Kel Ahaggar, idéologie touarègue, zone montagneuse très aride) ont engendré un type de transition particulier qui a débouché sur une série de mutations mais pas sur des transformations radicales achevées.

a) au plan économique :

Les principaux secteurs économiques dans lesquels prennent forme ces mutations relèvent essentiellement du tourisme, des travaux de construction divers (travaux publics, chantiers privés), du gardiennage et du développement de l'agriculture.

(1) C. Kilian, *Au Hoggar*, Paris, Sociétés d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1925, 186 p., cartes, photos, planches h.t.

(2) E. Bernus, *Touaregs nigériens. Unité culturelle et diversité régionale d'un peuple pasteur*, ORSTOM, 1981, 507 p., index, cartes, mémoire ORSTOM, n° 94.

Une typologie de ces activités salariées s'appuyant sur les représentations du travail socialement valorisé ou déconsidéré par l'idéologie touarègue, conduit à distinguer deux catégories. L'une ressort du tourisme et du gardiennage domestique ou d'entreprises, l'autre concerne les travaux manuels (chantiers et agriculture).

L'essor du tourisme à Tamanrasset (11 agences en octobre 1988 et 33 dépôts de dossiers depuis cette date) a permis une insertion non négligeable des Touaregs (guides, chameliers) dans les rapports monétaires à travers les locations de dromadaires et de véhicules tout-terrain.

Le dromadaire assure actuellement plusieurs fonctions qui agissent à trois niveaux imbriqués, mêlant les intérêts de certains Kel Ahaggar à ceux de l'État.

Au niveau économique, le « dromadaire-marchandise » atteste une fonction commerciale qui s'inscrit dans des réseaux de circulation ancrés au Niger et au Mali septentrionaux, régions productrices de camelins. Ces réseaux ne sont pas sans rappeler les axes caravaniers transsahariens d'antan. En revanche, la diversité des produits autrefois acheminés se rétrécit au profit d'une spécialisation qui répond à des finalités non plus d'échange mais commerciales, génératrices de la formation d'une nouvelle couche sociale dont les intérêts correspondent à celle issue des appareils d'État.

Au plan psychologique, l'utilisation du dromadaire à des fins de déplacements touristiques confirme les repères identitaires, réactivés par les touristes. Ceux-là viennent pour l'Ahaggar et pour les Touaregs, eux-mêmes indissociables, dans l'imagerie occidentale, du dromadaire, des méharées et des caravanes. L'ensemble compose le tissu de l'imagerie touarègue, assortie de la traditionnelle panoplie : voile de tête, source de « mystère », glaive du « seigneur féodal du désert » etc., autant de clichés qui satisfont l'imaginaire d'Occidentaux en mal d'exotisme.

Le Touareg et sa panoplie deviennent ainsi des objets-marchands vendus dans des sites fabuleux par des agences touristiques prolifiques. Le Touareg, quand il le peut, se prête à ce jeu, ce qui illustre un comportement qui n'est pas antithétique à une approche « progressiste », ou pour le moins marchande.

Enfin, au plan des valeurs intrinsèques aux Kel Ahaggar, le dromadaire continue à assurer sa valeur de prestige social, notamment aux moments des festivités (mariages, courses, etc.). Il est toutefois sérieusement concurrencé par la présence de véhicules tout-terrain. Des mécanismes d'analogie-substitution s'instaurent, y compris dans les valeurs économiques et de prestige social, entre le dromadaire et le véhicule. Ce dernier est intégré dans les poésies et les chants locaux glorifiant les qualités de couleur, de forme, « d'yeux » (les phares) des voitures, d'habileté et de prestance du

chauffeur, tout comme celles recélées par le dromadaire et son chameau dont les valeurs sont toutefois en perte de vitesse.

Cette intégration des véhicules dans la littérature orale est, au plan identitaire, parfaitement rassurante, soulignant ainsi des capacités à intégrer et à assimiler, sur leurs valeurs intrinsèques, ce qui vient de l'extérieur, provoquant simultanément une course à l'argent.

Quant au gardiennage domestique ou celui qui s'exerce dans les entreprises d'État ou privées, il s'inscrit également dans des rapports salariaux. Ils confèrent un certain pouvoir, celui de garder, donc de protéger, ce qui renvoie directement à l'idéologie de la protection singulièrement vivante dans la mentalité touarègue. Les activités de gardiennage ne sont pas antithétiques aux valeurs sociales internes aux Kel Ahaggar : elles les corroborent en leur donnant un contenu nouveau tout en confirmant une nature identique à celle de la protection passée et fondée sur un pouvoir guerrier.

Cette confirmation est, à l'évidence, illusoire. Elle repose fondamentalement sur des présupposés idéologiques confortés par la répulsion à l'égard des travaux manuels qui s'inscrivent dans un ensemble d'activités salariées idéologiquement très hiérarchisées (tourisme, gardiennage, travaux manuels), ce qui renvoie à une société autrefois très stratifiée.

Les deux autres activités appartiennent aux travaux manuels exercés sur les chantiers communaux, étatiques ou privés et dans l'agriculture. Celle-ci touche immédiatement la structure sociale, l'idéologie « traditionnelles » des Kel Ahaggar, et résulte directement des politiques étatiques dans ses rapports avec le pastoralisme nomade.

En effet, dans l'organisation sociale touarègue qui précède l'indépendance, les travaux agricoles étaient l'exclusive des affranchis (*har-ratin* ; sing. *hartani*), sédentaires noirs, métayers des « hommes-libres » (aristocrates et tributaires), pasteurs-nomades.

Certains esclaves se livraient également à ces travaux qui sont encore, au regard des Touaregs « hommes-libres », assimilés à des activités serviles réalisées par des hommes de couleur noire.

Le renversement des rapports sociaux issu de la période révolutionnaire et le slogan « la terre à ceux qui la cultivent » contribuèrent à promouvoir l'agriculture et à privilégier les populations d'agriculteurs au détriment des pasteurs-nomades touaregs qui répugnent à ce type de labeur. L'État algérien offrit à ceux-là les possibilités d'exercer des travaux agricoles dans des centres de culture préexistants, ou créés, sur leurs terrains de parcours habituels, pérennisant ainsi l'organisation territoriale sur laquelle se superposent les structures communautaires composées de lignages.

Cette superposition permet le développement de stratégies communautaires qui se maintiennent, qui recouvrent l'ancienne orga-

nisation sociale et qui peuvent ainsi s'opposer aux politiques de l'État.

Ne serait-ce pas dans ces stratégies communautaires qui peuvent être mystificatrices du passé, que pourraient préférentiellement apparaître et s'exprimer des formes de régionalismes et de maximalismes divers susceptibles de s'opposer aux pouvoirs étatiques ?

Les politiques de développement agricole en milieu pastoral ont pour objet le mode de vie nomade. Leurs effets engendrés par des *processus économiques et politiques* beaucoup plus globaux et structureaux conduisent à la mise en place d'un type particulier d'*agropastoralisme* suscité par l'État et assorti d'une diversité de travaux salariés. Quelles en sont les conséquences sur la production pastorale et le mode de vie nomade ?

La diversification des activités salariées et l'agropastoralisme provoquent des formes de recomposition économiques et sociales, génératrices de nouveaux clivages.

Au niveau domestique, ces mutations induisent un déplacement du pouvoir domestique de l'homme vers la femme, contribuant au renforcement du rôle de la femme dans la société, notamment dans la production pastorale relative aux petits ruminants (caprins et ovins).

Le maintien de ce pastoralisme-nomade réduit, de plus en plus assuré par les femmes et les personnes âgées, ne sert-il pas de valeur-refuge (y compris dans la littérature orale qui sécurise), ou de refus inconscient du changement et du mouvement social ?

La femme demeure un des pivots de la société « traditionnelle », la gardienne, la dépositaire des valeurs sociales et culturelles liées au pastoralisme. Le renforcement du rôle domestique de la femme crée un nouvel espace social féminin qui s'inscrit dans des processus cathartiques. Ceux-ci vont, paradoxalement, à l'encontre de la nature des rapports hommes-femmes, conditionnée par les valeurs arabo-islamiques secrétées par l'idéologie de l'État. Il s'ensuit des processus de redistribution des pouvoirs entre l'homme et la femme.

En revanche, les hommes touaregs insérés dans les rapports salariaux et monétaires sont objectivement placés dans des situations d'acculturation liées à l'urbanisation galopante. Ceux-là constatent une mort symbolique des anciennes valeurs maintenues par les femmes.

Ces mutations recèlent des problèmes qui relèvent de l'ordre identitaire soumis à une sorte de « brouillage culturel » cependant clarifié par la très grande flexibilité économique et intellectuelle des Touaregs dont les capacités d'adaptation aux évolutions et transformations historiques successives ne sont plus à démontrer.

Le développement agricole a aussi pour conséquence l'extension de l'habitat fixe incluant des constructions à caractère superfétatoire, recélant de nouvelles formes de prestige et intégrant ainsi des

valeurs sédentaires. Ces facteurs de sédentarisation engagent des modifications sensibles dans les formes de propriété en enclenchant un mouvement vers l'appropriation privative du foncier et de l'immobilier.

b) au plan politique : du chef au représentant du peuple :

Pour des raisons qui relèvent de la géo-politique au moment de l'indépendance, le jeune État algérien, né après huit années de guerre coloniale, a tenté l'intégration des populations du Sahara central (des Touaregs entre autres) dans la nation en formation.

L'État a procédé à un transfert du « pouvoir communautaire » (l'*Aménokalal* : chefferie locale) au sein des appareils d'État, tout en conservant dans un premier temps l'institution « amenokale », assurant ainsi une transition sans heurt et un moyen institutionnel de ramification de l'État.

Actuellement, les populations du Sahara-central, et donc les citoyens algériens touaregs, ont un représentant touareg qui incorpore trois fonctions recouvrant deux dimensions, étatique et « corporatiste » :

- une fonction électorale en tant que député du département, ce qui le conduit à être l'élu du peuple et non pas des seuls Touaregs ;

- une fonction politique comme membre du comité central du FLN, contribuant ainsi à l'orientation politique de la nation ;

- une fonction informelle d'*Amenokal*, représentant spécifique des intérêts touaregs aux yeux de ceux-ci ou tout du moins pour ceux qui continuent à le percevoir comme étant encore le détenteur d'un pouvoir local, autonome de ceux que lui confère l'État.

Cette dernière fonction caractérise un pouvoir moribond au sein d'une « institution » (l'*Aménokalal*) fantôme et fantasmatique, dans laquelle rôde et plane une autorité morale qui peut, selon les cas, se conjuguer à une influence et à une autorité politiques attribuées grâce au cumul des deux fonctions officielles précédentes. À travers la concentration de ces trois fonctions et de ces deux dimensions sur une seule personne, les individus et l'ensemble des populations du Sahara central peuvent se reconnaître selon le degré de conscience sociale et politique de chacun, selon la place qu'ils occupent dans la société touarègue et/ou dans la nation algérienne.

Il en découle que cette troisième fonction ne se réduit pas mécaniquement à une simple survivance du passé. Cependant, sa pertinence sociale réside dans son imbrication aux deux autres lui conférant ainsi une efficacité politique.

Ce personnage incorporant des référents locaux et nationaux diversifiés incarne les liens que les politiques étatiques ont tissés avec les pouvoirs locaux afin de les contrôler ou les neutraliser. Cette situation particulière débouche sur un jeu politique d'une subtilité

redoutable, induisant des formes d'immobilisme qui peut permettre de préserver l'ancienne influence, surtout quand les rapports protocolaires s'en mêlent.

Dans l'ensemble de ces mutations, les anciennes couches sociales dominantes peuvent encore trouver une place prépondérante.

Cette série de mutations place la société des Kel Ahaggar dans des situations contradictoires notamment entre les finalités non marchandes de la production pastorale pré-révolutionnaire et la pénétration des rapports marchands et salariaux dans la formation sociale touarègue. Cette contradiction tend à réduire l'économie pastorale à une économie domestique assurée de plus en plus par les femmes.

En outre, les logiques de l'État se heurtent aux dynamiques internes qui perdurent en combinant des systèmes de production aux finalités opposées, en s'appropriant des techniques ou des objets extérieurs qui répondent à leur système de valeurs, créant des processus de recomposition provisoire et partielle qui génèrent l'apparition de nouveaux phénomènes ancrés sur une sorte d'invariance idéologique. En revanche, les oppositions les plus manifestes s'exercent essentiellement dans le domaine politico-culturel, un des fondements permanents du pouvoir et de ses enjeux.

En définitive, les Kel Ahaggar ont pu disposer d'alternatives sociales et de nouvelles perspectives économiques qui, par delà toute appréciation morale ou politique appartenant à un autre ordre de réflexion, ont permis d'éviter un exode que connaissent d'autres groupes sociaux touaregs constituant une diaspora se réfugiant en Algérie ou en Libye pour de simples raisons de survie.

Du Touareg à la diaspora touarègue : les Kel Adar du Mali

Par-delà les problèmes culturels, les causes et les conséquences des transformations sociales chez les Kel Adar sont tout autres (3).

En effet, l'héritage colonial, incluant la rébellion et la répression qui s'en suivit au début des années soixante, fut destructeur. Les Kel Adar ont évolué dans un « isolat » ethnique et géographique qui a contribué à les placer actuellement dans une situation particulière (zone pénitentiaire, militaire). A cet héritage, se sont ajoutées les sécheresses de 1969-1973 et 1983-1985 qui ont accéléré les processus d'éclatement à travers notamment la disparition, par famine ou épizooties, de nombreuses têtes de bétail.

Dans un contexte de pressions économiques nationales et inter-

(3) A. Bourgeot, « L'herbe et le glaive : de l'itinérance à l'errance » (la notion de territoire chez les Touaregs) in *Nomadisme :*

mobilité et flexibilité ? Bulletin de liaison ORS-TOM, n° 8, octobre 1986, pp. : 145-162.

nationales, de crise généralisée, en l'absence d'alternative de l'État, les sécheresses ont eu des conséquences dramatiques. En effet, une partie des Kel Adar n'a plus ni les capacités matérielles de sa reproduction sociale ni, *a fortiori*, les possibilités de disposer d'un processus de transformation du bétail, ce qui provoque un blocage dévalorisant. Le bétail lui-même n'est plus le moyen qui permet d'instaurer la marchandise en tant que rapport social comme dans le cas des Kel Ahaggar d'Algérie.

En outre, la perte de bétail a « libéré » une main-d'œuvre et une force de travail qui sont potentiellement utilisables sous une forme marchande. Mais la non qualification de cette main-d'œuvre conjuguée à l'inexistence d'un marché du travail ne permet pas son utilisation. Ces phénomènes, en l'absence de politique de l'État, ont provoqué un éclatement social qui a placé une partie de cette société dans les réseaux migratoires orientés vers l'Algérie et instaurés au moment où la production pastorale et les rapports de protection entre Kel Ahaggar et Kel Adar assuraient une fonction sociale stabilisatrice. Ces réseaux sont actuellement vidés de leur contenu et s'élargissent à d'autres réseaux constitués par une main-d'œuvre à la recherche d'une occupation rémunérée ou d'un travail salarié en Algérie bien sûr, mais aussi en Libye, au Nigeria et en Côte-d'Ivoire.

Cette situation produit une extraversion obligée et dénaturée de la mobilité et de la flexibilité structurelle des Kel Adar qui se manifeste par une sorte d'errance, illustrant ainsi le résultat d'une rupture et de blocages successifs. Cette situation met en jeu la reproduction du système économique fondé sur les dynamiques internes de ce groupe social et ne favorise pas une insertion dans un autre système.

Cette situation n'est donc plus un processus de transition qui autoriserait à des formes combinées d'interactions entre deux systèmes économiques, mais un processus de disparition qui tend à se ramifier dans l'ensemble du corps social. La crise économique généralisée, aggravée par le sous-développement et les aléas climatiques, provoque une série d'effets conjugués dont les conséquences peuvent mettre en péril cette société.

Dans ce contexte, le système économique « traditionnel » devient « archaïque » car il ne détient plus les ressources intrinsèques qui lui permettraient de s'insérer dans un nouveau système économique. De surcroît, cette insertion n'est pas favorisée par les politiques étatiques. Enfin, cette « archaïsation » du système est secrétée en même temps par les modèles de développement, leurs logiques, leurs finalités et leurs capacités à assimiler ou à rejeter les sociétés qui détiennent ou non les possibilités de satisfaire aux besoins de

ce « développement » (rentabilité, qualification, production marchande, etc.).

Ces blocages successifs génèrent la formation d'un « lumpen-nomade » qui évolue paradoxalement dans un « *nomad's land* » sans nomade ni territoire, si ce n'est celui défini par les frontières héritées de la colonisation.

A l'inverse du cas des Kel Ahaggar chez lesquels il y a des processus d'assimilation, certains Kel Adar sont placés dans une situation de forclusion.

Caravaniers, pasteurs, agriculteurs : les Kel Aïr (Niger)

Les deux exemples précédents constituent des extrêmes. L'un, relatif aux mutations engendrées par les orientations de l'État-nation algérien ; l'autre qui souligne les carences étatiques maliennes à l'égard d'une société déshéritée.

Les agro-pasteurs Kel Owey, et d'une manière plus générale, les Kel Aïr, tiennent une place à part dans cet ensemble saharo-sahélien.

Le maintien des activités économiques précapitalistes (élevage transhumant, trafic caravanier qui est la clef de voûte de l'économie des Kel Owey), l'agro-pastoralisme originel, ont permis de conserver une certaine stabilité favorable à la reproduction élargie du système, fondée sur l'interdépendance des activités pastorales ou caravanières, selon une répartition souple du travail au sein de la famille. Cette diversité des activités économiques assortie d'une division sociale du travail beaucoup plus flexible que dans le cas du pastoralisme nomade des Kel Ahaggar et des Kel Adar, favorise structurellement la reproduction du système.

Par ailleurs, il n'y a pas eu de politique frontale émanant de l'État, engageant des mutations économiques visant à satisfaire les intérêts particuliers de celui-ci. Les interventions étatiques se manifestent par l'instauration d'antennes administratives et techniques assurant un contrôle, ainsi qu'à travers la réalisation de projets de développement mis en œuvre par des institutions internationales ou par des ONG.

L'exemple du projet « faune Aïr-Ténéré » initié actuellement par le *World Wild Life Fund* dans des zones pâturées par des Kel Aïr pasteurs nomades et qui vise à la protection de la faune et de la flore, présente un cas intéressant dans le contexte de lutte contre la dégradation de l'environnement au Sahel (5). Il est en effet important qu'un organisme international s'efforce de sensibiliser les popu-

(5) A. Bourgeot, « Projet faune Aïr Ténéré » (WWF/UICN). Rapport de mission », Niamey, novembre 1988, 29 p., annexes.

lations nomades à la préservation de la faune et de la flore. A cet égard, trois conditions paraissent devoir être remplies.

D'abord, ne pas intervenir sur des présupposés d'ordre idéologique qui consistent à imputer aux pasteurs-nomades des techniques prédatrices « naturelles », sans prendre en considération les circonstances historiques et climatiques qui les conduisent à mutiler la nature. Ensuite, toute intervention qui ne prend pas en considération les spécificités notoires de ces écosystèmes spécialisés dans ses rapports avec la rationalité économique et les techniques de production de ces pasteurs et agro-pasteurs, risquerait de provoquer des déséquilibres dommageables pour la société humaine. Il s'ensuit que le rapport écologie-économie doit être pensé *au préalable*, avant toute intervention concrète.

Enfin, toute modification agissant sur le support matériel de la société et visant à l'interdiction rigoureuse ou souple de l'exploitation de certaines essences végétales, doit être assortie de propositions de produits de substitution compensatoires à ces interdictions, en donnant les moyens aux populations de se procurer ces produits.

Lorsque ces trois conditions minimales ne sont pas prises en considération, le projet se caractérise alors par une approche technocratique qui favorise les ramifications étatiques par le biais de services techniques qui fonctionnent sur leur propre logique et sur des finalités en adéquation avec les orientations de l'État.

En outre, la notion juridique de réserve a-t-elle une validité opératoire et une pertinence écologique dans les pays en voie de développement soumis à des contraintes multiples ? Par delà les connotations péjoratives historiquement et géographiquement typées, n'existe-t-il pas d'autres moyens plus appropriés aux réalités saharosahéliennes ? Peut-on préserver faune et flore sans poser *simultanément*, dans une approche globale des sociétés humaines et animales, le problème de la reproduction sociale ? Séparer ces trois éléments revient, *ipso facto*, à privilégier la faune.

Or la mise en place de deux réserves géographiquement délimitées instaure *de facto* et *de jure* (les textes existent) des zonages, c'est-à-dire des *zones de spécialisations* intervenant sur un écosystème pâturé déjà hyperspécialisé qui risque de ne pas supporter de nouvelles spécialisations artificielles, voire arbitraires. Ce zonage va d'est en ouest vers les spécialisations suivantes :

- réserve intégrale destinée à protéger des antilopes addax hypothétiques, interdisant l'accès des pâturages ténéreus aux pasteurs-nomades qui les gardent en réserve lorsque ceux de l'Air montagnoux ne suffisent plus ;
- réserve naturelle nationale qui souligne le souci majeur de la conservation-préservation de la flore. Et les hommes ?...
- hors-réserve, c'est-à-dire un espace « fourre-tout » non contrôlé qui sera dégradé.

Serait-il impossible de concevoir un authentique équilibre entre le maintien de la production pastorale visant à la satisfaction des besoins alimentaires et sociaux, et le développement de l'environnement incluant la préservation de la faune, en élaborant une sorte de « technologie de l'environnement » appropriée aux réalités locales ? Ces trois exemples, à des degrés divers et renvoyant à des réalités contrastées, tendent à montrer que les pasteurs-nomades détiennent des capacités à s'approprier ce qui leur convient. Leur flexibilité structurelle leur donne encore une espérance de vie, certes menacée, qui peut être consolidée par leurs tactiques et leurs stratégies de l'esquive, difficiles à contrecarrer.

Le rapport au politique, considéré dans l'idéologie dominante touarègue comme une fonction « noble », facilite l'insertion dans les structures étatiques selon la métaphore « un pied dedans, un pied dehors ». Ceci témoigne des capacités de flexibilité, d'un sens aigu du politique et du pouvoir, qui renvoient à une structure sociale très hiérarchisée susceptible de se confronter à des rapports de force politique modernes. N'y aurait-il pas de surcroît une idéologie commune, celle du pouvoir, transmise par l'État et les couches dominantes de la société touarègue ?

André Bourgeot
CNRS

Laboratoire d'anthropologie sociale